

# REGLEMENT DU T.A.N (TEST D'APTITUDES NATURELLES)

## ARTICLE 1

Il est ouvert à tous les chiens de la race âgés au minimum de 6 mois et au maximum de 36 mois le jour de l'épreuve. Les chiens ayant obtenu le TAN pourront se représenter en vue de se qualifier pour la finale nationale. L'épreuve sera jugée par un ou deux examinateurs qui auront rempli les conditions requises et qui sont donc qualifiés compétents par le comité pour examiner ces épreuves.

## ARTICLE 2

Le gibier sera lâché hors de la vue du chien et de son conducteur, le parcours devra durer entre 5 et 10 minutes. Toutefois un chien qui n'aura pas rencontré d'oiseau sur son parcours pourra être repris.

## ARTICLE 3

Le comportement du chien sur le terrain sera apprécié selon trois critères :

**1 L'instinct de la recherche** l'examineur jugera l'ardeur et la passion du sujet dans la recherche du gibier sans trop attacher d'importance à la méthode.

**2 L'instinct de l'arrêt** Bien que des tapes soient admises, il sera indispensable qu'une pièce de gibier à plumes soit arrêtée dans le parcours.

Un arrêt hors de la vue du gibier sera exigé. Les fautes de dressage sauf la mise à l'envol (chien qui bourre) seront sans effet sur l'appréciation finale.

**3 L'équilibre** D'une manière générale, l'examineur devra s'assurer de l'équilibre du chien sur l'ensemble de son parcours. Plus particulièrement, il est indispensable qu'il ne manifeste aucune réaction craintive au coup de feu.

Au l'envol du gibier un coup de feu sera tiré (pistolet d'alarme), à cette occasion l'examineur ne devra pas exiger la sagesse au feu mais il lui appartiendra d'apprécier le degré de craintivité du sujet. Toute manifestation de peur le conduira à considérer que le troisième test n'a pas été réussi.

## ARTICLE 4

A l'issue du parcours, deux situations pourront se présenter

### **A L'examineur aura discerné sans équivoque :**

Une passion de la chasse dans la recherche du gibier

Un bon comportement en la présence du gibier

Un bon équilibre notamment lors du coup de feu.

Le chien aura alors rempli toutes les exigences et le TAN lui sera alors délivré.

**Seront retenus pour la finale nationale des TAN, les chiens particulièrement brillants montrant de la passion dans la recherche du gibier, dotés d'une grande amplitude de quête avec une installation correcte sur le terrain et ayant un comportement sans équivoque face au gibier.**

**B Si le chien n'a pas rempli les trois critères demandés**, il sera simplement ajourné et pourra repasser cette épreuve s'il remplit la condition d'âge.